

LE LIEN

VIE MUNICIPALE p. 3-5



VIE ASSOCIATIVE p. 6-8



VIE CULTURELLE p. 9-11



VIE ENFANCE JEUNESSE p. 14



VIE SCOLAIRE p. 15



VIE INTERCOMMUNALE p.18-21



Dossier

Budget communal !

p.12 à 13



Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le budget de la Commune a été voté le 27 mars dernier.

Comme prévu, ce budget s'inscrit dans une démarche de restrictions ; puisque, outre la masse salariale, l'ensemble des autres lignes sont, soit gelées en valeur (par exemple, les subventions), soit diminuées (par exemple, les interventions de voirie).

Sur le bilan du budget 2014, les premiers effets des diminutions des dotations et des augmentations des charges sont ressentis.

Effectivement, nos paramètres financiers se sont mécaniquement dégradés, même si les projections montrent que : avec un endettement faible, et une annuité de remboursement qui va diminuer l'année prochaine ; avec une politique de croissance soutenue ; et enfin, avec une politique de dépenses contraintes ; la commune devrait être en mesure d'amortir les chocs successifs.

Les mesures prises permettent encore cette année de ne pas toucher aux taux fiscaux (les plus bas sur la 2^{ème} couronne au sud de Rennes). Mais, il n'est pas certain que cette politique de maintien des taux soit encore tenable les prochaines années.

Du côté des investissements effectués ou en cours, ils sont tous financés.

C'est ainsi que le foyer de l'US Lassy a été ouvert au mois de mars. Une convention de mise à disposition sera effectuée entre le club et la Municipalité.

La construction de l'espace intergénérationnel avance de manière nominale. Les équipements des espaces « médiathèque », « jeunes », et « hall » ont fait l'objet d'un vote lors du dernier conseil municipal.

Concernant l'espace « multifonctions », un groupe consultatif sera constitué, pour faire des propositions d'équipements, dans le cadre d'activités aussi diverses que : la musique, la danse, l'animation des jeunes enfants, des projections, ...

Pour le « haut débit », les basculements de la 1^{ère} tranche ont été effectués à la fin du mois de mars. La 2^{ème} tranche est en cours de réalisation, les basculements devraient être effectifs pour cet été.

Ainsi, l'intégralité de la commune sera couverte (de 10 à 25 Mbits/sec selon l'éloignement des armoires de télécommunications – NRA).

Seuls 2 opérateurs se sont positionnés – Orange et Free -, pour les abonnés des autres opérateurs, ils observeront une amélioration des débits, sans toutefois bénéficier du dégroupage total.

Durant les vacances, les jeunes ont pu participer aux activités mises en place par l'animateur de la Commune (Camille). Ces animations rencontrent un franc succès, et continueront à se développer.

Suite au départ pour la communauté de communes de Brocéliande de Madame Anne Debray, une nouvelle bibliothécaire, madame Agnès De Larrard a intégré la commune de Lassy.

Enfin, cette année, « les Arts2Rues » nous ramèneront à l'époque du Moyen-Age, avec des chevaliers et des troubadours qui déambuleront dans les rues de Lassy.

L'événement, qui aura lieu le 6 juin, se prépare activement avec tous les bénévoles adultes, jeunes et enfants (dans le cadre des ateliers TAP).

Le Maire

Directeur de la publication	D. LE CHÉNÉCHAL
Rédacteur en chef	V. LE DUC
Comité de rédaction	membres de la commission communication
Tirage	700 exemplaires
Impression	Imprimerie CREA PRINT

Horaires de la mairie

Lundi	9h00 - 12h00	16h00 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h00	16h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	
Jeudi		15h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	

Parution du prochain bulletin Le Lien N°128

Parution du prochain bulletin de **Juillet 2015** semaine du **13 juillet 2015**.

Les articles pour Le **Lien n° 128** sont à déposer en Mairie ou à envoyer par e-mail : adjoint3.lassy@orange.fr pour le **14 Juin 2015**. **Spécifier en objet sur le mail : Article pour le LIEN.**

La commission demande que les articles soient de 15 à 20 lignes maximum, ils peuvent être accompagnés d'un logo, d'une image, ou d'une ou plusieurs photos. La relecture du LIEN est assurée par le comité de rédaction. Ce dernier s'autorisera de revenir vers les auteurs des articles si les informations le nécessitent avant leur parution.

Comptes-rendus des conseils municipaux

Nous vous rappelons que les comptes-rendus complets des réunions sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune : <http://www.lassy35.fr/>

Principales délibérations adoptées par le Conseil Municipal du 27 mars 2015

• INTERCOMMUNALITE : TRANSFERT DE LA COMPETENCE INFRASTRUCTURES DE CHARGE POUR VEHICULE ELECTRIQUE ET HYBRIDE RECHARGEABLE AU SDE 35

Afin de contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air en zone urbaine, le SDE35 souhaite œuvrer en faveur du développement des véhicules électriques. La loi Grenelle II a confié aux communes, ainsi qu'à leurs groupements, la compétence du déploiement des infrastructures de recharge. Le déploiement de ces infrastructures publiques a pour objectif de rassurer les usagers et de les encourager à investir dans des véhicules électriques sans craindre de tomber en panne en cours de trajet.

De plus pour assurer la cohérence du maillage territorial, tenir compte des points forts et points faibles du réseau électrique, mutualiser les coûts, bénéficier d'une aide de l'ADEME au travers du « programme d'investissements d'avenir » et pour garantir l'interopérabilité des bornes, le SDE35 s'est doté de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides » lors de la modification de ses statuts et propose donc aux communes de lui déléguer cette compétence. Le SDE35 bénéficie d'une aide de l'ADEME pour financer l'investissement de 164 bornes de recharge normale/accélérée et 4 bornes de recharge rapide, à condition que les communes s'engagent à assurer la gratuité de stationnement des véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur tout son territoire pendant une durée minimale de deux ans.

Pour favoriser un déploiement équilibré et efficace, le Comité syndical a décidé le 12 février 2014 de prendre en charge financièrement l'investissement et l'exploitation de ces 168 bornes de recharge.

Le Conseil Municipal a décidé d'accepter sans réserve les conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » telles qu'adoptées par le Comité syndical du SDE35 dans sa délibération du 4 février 2015.

De mettre à disposition du SDE35, à titre gratuit, les terrains nus ou aménagés nécessaires à l'exercice de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques

Et s'engage à accorder pendant 5 années à compter de la pose de la borne, la gratuité du stationnement au moins pour un temps donné (via l'utilisation du disque bleu par exemple) aux utilisateurs de véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur tout emplacement de stationnement sis sur le territoire communal, avec ou sans dispositif de recharge, en surface ou en ouvrage, gérés directement par la collectivité.

• INTERCOMMUNALITE : MISE EN PLACE D'UN SERVICE D'AUTORISATION DU DROIT DES SOLS PORTÉ PAR LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE

Vu la loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (ALUR), notamment son article 134, Vu le CGCT notamment ses articles L5221-1 et L5211-56, Vu l'avis favorable du bureau municipal du 28 février 2015, il a été rappelé au Conseil Municipal que la loi ALUR du 24 mars 2014 marque, dans la plupart des cas, **la fin d'une mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction du droit des sols à compter du 1^{er} juillet 2015.**

Après une large concertation avec les différents acteurs et enquête auprès des communes, les élus, lors de la réunion du comité syndical du 14 janvier 2015, ont validé la mise en place d'un service d'application du droit des sols (ADS) porté par le syndicat mixte du Pays des Vallons de Vilaine.

Pour financer le service ADS au syndicat mixte, qui fera l'objet d'un budget annexe à l'équilibre, les élus ont décidé la mise en place d'un **fonds d'amorçage**, versé par les communes bénéficiaires sur **la base de 1€ par habitant** (population DGF 2015). **Le mode de facturation à l'acte** avec un coût différencié reste encore à déterminer dans son détail. Sur la base d'un **coût moyen de 110 € par acte**, il permettra de rembourser les dépenses inhérentes au service rendu.

Le conseil municipal a décidé de s'engager à recourir au service ADS porté par le syndicat mixte du Pays des Vallons de Vilaine, et de verser au syndicat mixte du Pays des Vallons de Vilaine un fonds d'amorçage sur la base de 1 € / habitant.

- **INTERCOMMUNALITE : CONVENTION DE PARTENARIAT 2015-2017 AVEC LE CENTRE DE LOISIRS LES BRUYERES**

Par délibération du 30 avril 2010, le conseil municipal a autorisé la passation d'une convention de partenariat avec l'Association « Loisirs et Culture » afin de permettre aux enfants de Lassy de fréquenter l'Accueil de loisirs « Les Bruyères ».

L'association Loisirs et Culture assure une mission d'animation en mettant en œuvre l'organisation, l'animation et le fonctionnement d'un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 14 ans. Cette mission est effectuée durant toutes les périodes de vacances scolaires (au centre à Bréal sous Montfort) et les mercredis après midi (sur la commune de Baulon). La convention prend effet au 1er janvier 2015 pour une durée de 3 ans. Le montant de **la participation pour l'année 2015** demandé à la commune de Lassy s'élève à la somme de **18 682,00 €**. Ce montant est en forte augmentation par rapport à l'année 2014 (10 883 €) car la fréquentation du centre de loisirs a connu une forte progression depuis 2013 (706 journées enfants réalisées en 2013, 835 journées enfants réalisées en 2014 et prévision de 926 journées enfants réalisées en 2015).

Considérant l'intérêt pour les familles de disposer d'un tel centre de proximité, Le Conseil Municipal a décidé d'accepter les termes de la convention de partenariat et de procéder au versement de la participation de 18 682,00 € demandée pour l'année 2015.

- **PERSONNEL COMMUNAL : REMPLACEMENT DES AGENTS COMMUNAUX SUR LE TEMPS SCOLAIRE EN CAS D'ABSENCE**

Actuellement, en cas d'absence d'un ou plusieurs agents, celui-ci est immédiatement remplacé, que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire. Le budget consacré au remplacement est conséquent (12 000€ en 2014) et il est proposé, dans le cadre des restrictions budgétaires, de ne pas systématiquement remplacer les agents communaux dès les premiers jours d'absence, notamment sur le temps scolaire.

Pour information, sur le temps scolaire, les communes de Guignen et Bourg des Comptes assurent le remplacement au-delà de 2 à 3 jours d'absence.

La commission scolaire réunie le 19 février 2015 propose de remplacer les ATSEM sur le temps scolaire à partir du moment où l'absence dépasse 2 jours consécutifs. Le bureau municipal réuni le 28 février 2015 propose de ne remplacer les agents qu'au bout de 3 jours d'absence consécutifs.

En ce qui concerne le temps périscolaire (temps de garderie, repas le midi, TAP), il est proposé de remplacer l'agent dès le 1^{er} jour d'absence.

Le Conseil Municipal a décidé de ne remplacer les agents communaux sur le temps scolaire qu'au bout de 3 jours d'absence consécutifs.

TRAVAUX

LE FOYER AU TERRAIN DES SPORTS EST INSTALLÉ.

Ça y est, les licenciés de l'US LASSY (petits et grands) vont pouvoir se réunir, au chaud et à l'abri des intempéries, avant et après les matchs. Les travaux d'installation du foyer sont terminés. Grâce à cet aménagement l'US LASSY a pu accueillir un stage de foot pour les enfants du canton durant les dernières vacances.

LE PÔLE INTERGÉNÉRATIONNEL : LE CHANTIER SUIT LE CALENDRIER !

Les nouvelles du chantier de la construction du pôle intergénérationnel sont rassurantes. Le chantier se déroule comme prévu sous l'œil attentif de Mr Lemerlu adjoint en charge du suivi des travaux. Concernant le choix du mobilier intérieur, celui de la médiathèque a répondu à un appel d'offre. Lors du conseil municipal du 28 Avril, l'analyse des offres a été présentée suite à la commission d'appel d'offres et le choix des prestataires a été voté lors de cette instance.



LA VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL



- **Avis de naissances : 8**
(Les naissances ne paraissent plus dans le bulletin municipal. Les avis transmis par les communes du lieu de naissance ne peuvent plus être utilisés à d'autres fins que les actes d'Etat Civil de la commune du domicile.)



- **Décès :**
le 25 février 2015 : Mr TAISNE Roger
Le 02 Avril 2015 : Mme DERRIENNIC Marie née Bailly
Le 20 Avril 2015 : Mme TROCHET Madeleine née Laforêt



SANTE PUBLIQUE



LA MALADIE D'ALZHEIMER, VOUS DITES ?

Près de 350 000 personnes bénéficient d'une prise en charge pour affection de longue durée (ALD 25) de type maladie d'Alzheimer et maladies apparentées. Etroitement liée au vieillissement de la population et à l'allongement de la durée moyenne de vie, cette affection devrait continuer à progresser dans les prochaines années.

Décrite pour la première fois il y a à peine plus de 100 ans, la maladie d'Alzheimer se caractérise par la perte progressive de la mémoire, des fonctions cognitives et s'accompagne de troubles du comportement. S'il n'existe pas encore de traitement curatif, la prise en charge de cette maladie fait l'objet de progrès réguliers.

Elle est due à la présence de plaques séniles et de dégénérescences au niveau du cortex cérébral.

Même si l'origine de cette dégénérescence est encore mal connue, celle-ci constitue bien la cause identifiée de la maladie. Cette dégénérescence progressive provoque l'apparition de nombreux symptômes.

Les troubles liés à la maladie évoluent et s'aggravent progressivement au cours du temps. Dans les premières phases, la perte de mémoire, les facultés de jugement et de raisonnement se détériorent. La mémoire immédiate et le fonctionnement mental sont d'abord affectés, puis surviennent une altération du langage, une difficulté à effectuer des gestes élaborés, des troubles de l'orientation dans le temps et l'espace, une impossibilité à reconnaître des personnes proches (conjoint, famille, ami...). Par ailleurs, l'humeur, le comportement, ainsi que la faculté à se concentrer se dégradent.

Même si l'évolution diffère d'un patient à l'autre, la maladie finit par avoir un impact très important sur l'état général. Les troubles alimentaires et les problèmes de déglutition engendrent un amaigrissement conséquent. Progressivement, le patient devient totalement dépendant en raison de la perte de la capacité de s'habiller, de se laver et d'aller aux toilettes. La maladie crée un état de faiblesse immunitaire et des complications infectieuses sont d'ailleurs souvent à l'origine de son décès.

Les médicaments disponibles aujourd'hui ont uniquement pour objectif de freiner l'évolution de la maladie et de diminuer ses effets. Ils permettent notamment de lutter contre l'agitation, la dépression, les hallucinations ou encore l'insomnie.

Compte tenu du caractère évolutif de la maladie, une prise en charge précoce permet d'améliorer les conditions de vie

des patients et de leur entourage. D'où l'intérêt du diagnostic précoce. Depuis le lancement du plan Alzheimer 2004-2007, des consultations mémoire sont progressivement mises en place dans les hôpitaux. Actuellement, il en existe plus de 360 réparties dans toutes les régions métropolitaines et dans les DOM. Ces consultations permettent de dépister la maladie et de confirmer le diagnostic avec certitude. Elles ont également pour mission de rassurer les patients qui souffrent de troubles bénins et réaliser un suivi des malades et de leurs familles.

Les consultations mémoire participent également au suivi des personnes malades en partenariat avec les médecins de ville (généralistes, neurologues, psychiatres...) et les professionnels médico-sociaux. Autre mission : la formation des professionnels impliqués dans la prise en charge des personnes souffrant de troubles démentiels (généralistes, personnels des services de soins infirmiers à domicile), identifier les situations complexes justifiant le recours à un centre mémoire de ressources et de recherche. Pour accomplir leurs missions, les consultations disposent d'une équipe pluridisciplinaire composée, notamment de praticiens hospitaliers, gériatre, neurologue, psychiatre et psychologue.

La maladie d'Alzheimer fait partie de la liste des affections de longue durée (ALD), c'est-à-dire nécessitant des soins prolongés. Ce classement parmi les maladies graves ou chroniques caractérisées par des traitements coûteux a une incidence directe sur la prise en charge des traitements. Dans le cas d'une ALD, le coût des soins et des traitements est pris en charge à 100% du tarif de la sécurité sociale par l'assurance maladie. Actuellement, une trentaine d'affections de longue durée comme le diabète, le cancer, l'insuffisance cardiaque grave, le sida, les maladies génétiques ou l'hypertension artérielle grave sont officiellement répertoriées comme telles par le ministère de la Santé.

De nombreuses familles sont aujourd'hui confrontées à la maladie d'Alzheimer ou à une maladie apparentée. S'il n'existe pas encore de traitement curatif, la prise en charge médicale et sociale de cette maladie s'est améliorée depuis quelques années. Des services à domicile et des aides financières permettent désormais de maintenir le malade le plus longtemps possible dans son environnement familial. Dans les établissements d'accueil pour personnes âgées, la prise en charge s'est également améliorée.

extrait de : <http://www.sante.gouv.fr>



LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION LE PONT DE PIERRES



L'association, suite à son assemblée générale, présente son nouveau bureau. Sa présidente : Monique VIGNE, sa Vice-président : Marie-Hélène BESNEUX son trésorier : Philippe BAROTTE sa secrétaire: Danièle ALBRECHT et ses Membres : Florence BORNES, Annick DUTAY, Gérard VIGNE. Cette association contribue par ses diverses actions à l'entretien des chemins et participe à la découverte du petit patrimoine local et à l'art floral. Elle est aussi active lors de diverses animations communales.



Redressement de la croix de l'Ollivrais



Défrichage de la croix des Rouillères



En décembre 2014 - Animation péri-scolaire

Sur le temps d'animation péri-scolaire, l'association Le Pont de pierres a proposé une animation d'art floral.

Josiane Marquet et Monique Vigne ont accompagné une quinzaine d'élèves (8/10 ans) de l'école Camille Claudel dans la confection d'un bouquet de fêtes.

Chaque enfant est reparti avec sa composition réalisée avec des végétaux d'hiver, sapin, cèdre, lierre, houx, mousse des bois et bien sûr des décorations de Noël, boules, rubans, etc.

Exposition «Klein d'oeil» en Novembre 2014

Cette exposition, organisée pour les 30 ans de l'association Le Pont de pierres, avait trois objectifs : faire connaître la peintre allemande Catharina Klein (1861-1929), faire découvrir le monde des cartes postales anciennes reproduisant ses tableaux et enfin interpréter ses natures mortes en art floral. Les visiteurs, qui ont fait le déplacement, ont beaucoup apprécié cette exposition et étaient heureux de découvrir cette artiste exceptionnelle. Mais cette exposition, originale et de qualité, aurait mérité un plus grand succès, surtout de la part des Lasséens qui ne sont pas beaucoup déplacés. Dommage !...



KLEIN D'OEIL

Contacts :

Présidente : 02.99.14.26.44 - 02.99.42.13.72 (week-end)
Secrétaire : 02.99.42.01.75

LA VIE ASSOCIATIVE

Activités du Pont de Pierres pour l'année 2015



Mois	Activités
MAI	
Samedi 30 mai - 13 h 00 - Place Saint-Martin	Randonnée en canoë sur la Vilaine INSCRIPTION PREALABLE NECESSAIRE
JUIN	
Jeudi 4 juin - 20 h 00 - Salle J. Legendre	Art Floral
Samedi 13 juin - 8 h 30 - Place Saint-Martin	Randonnée à la journée - Visite du Lac de Guerlédan avec un guide / Randonnée / Rohan INSCRIPTION PREALABLE NECESSAIRE
SEPTEMBRE	
Samedi 26 septembre - 13 h 30 - Place Saint-Martin	Visite du jardin de Denis Pépin à Cesson-Sévigné à 14 h 30 INSCRIPTION PREALABLE NECESSAIRE
OCTOBRE	
Samedi 3 octobre - Horaire et lieu de RV à confirmer	Natura 2000 : chantier Canut, remise en état du lit de la rivière
Jeudi 8 octobre - 20 h 00 - Salle J. Legendre	Art Floral
Samedi 17 octobre - 13 h 30 - Place Saint-Martin	Randonnée
NOVEMBRE	
Dimanche 8 novembre - 8 h 30 - Place Saint-Martin	Randonnée + déjeuner
Samedi 28 novembre - 9 h 00 - Place Saint-Martin	Balisage - Nettoyage de chemin
DÉCEMBRE	
Jeudi 10 décembre - 20 h 00 - Salle J. Legendre	Art Floral
A NOTER POUR 2016 :	
Samedi 6 février - 13 h 30 - Place Saint-Martin	Randonnée
Samedi 27 février - 17 h 00 - Salle J. Legendre	Assemblée générale

Contact : Monique VIGNE
 au 02 99 14 26 44 (semaine) ou
 06 28 84 14 41 / 06 10 97 03 65

UN ESPACE JEU POUR LES TOUT-PETITS !



Aujourd'hui quelques assistantes maternelles se lancent dans la création d'une association pour les tous-petits (-3 ans). L'idée est de créer un « espace-jeu » dans la future médiathèque pour faciliter la socialisation des enfants et la rencontre de leurs assistantes maternelles et/ou leurs parents.

Pour tous ceux et celles qui veulent sortir de l'isolement et qui voudraient se joindre à ce projet ou pour tous renseignements, **contactez-nous au: 06 69 67 72 54**

FÊTE DE L'ÉCOLE CAMILLE CLAUDEL - 27 JUIN 2015

L'APE et l'équipe enseignante sont heureuses de vous inviter à la Fête de l'école qui aura lieu **le samedi 27 juin 2015 à partir de 15h dans la cour de l'école.**

Jeux pour petits et grands, crêpes, galettes saucisses, boissons...

La vente des tickets de tombola a déjà commencé avec de nombreux lots en jeu !

Alors, si des enfants frappent à votre porte, accueillez-les avec générosité !

Le tirage au sort se fera le jour de la fête à 17h30.

Et bien plus encore...

Venez passer un agréable après-midi en famille !!!

En septembre : • forum des associations

• participation au vide grenier

Contact : Caroline Thibault - 07 50 48 58 22 ou caro.thib@hotmail.fr



LE CLUB DES AJONCS

Manifestations de mars à septembre 2015

- 1 – Club tous les 2, 4 et 5 jeudi du mois (belote, palets, marche) suivi d'un goûter et anniversaire le dernier jeudi du mois
- 2 – Repas annuel le jeudi 21 mai 2015
- 3 – Sortie restaurant le jeudi 18 juin 2015
- 4 – 1^{er} concours cantonal de palets le lundi 22 juin 2015
- 5 – Sortie restaurant le jeudi 16 juillet 2015
- 6 – 2^{ème} concours cantonal de palets le 7 septembre 2015

**Club des Ajoncs
de Lassy**



LA VIE ASSOCIATIVE

UNE SAISON RICHE...

Pour l'US Lassy, la saison n'est pas terminée mais déjà...notre équipe Vétérans termine 1^{ère} de son groupe ! Le foyer sportif, a été mis en place par la municipalité. Le club avait en charge la mise en place intérieure du local.



Ce nouvel espace a permis la réalisation d'un stage de jeunes U8/U9 les 21 et 22 avril dernier. Cet événement organisé par l'OCAS de Guichen a ravi les 30 jeunes présents sur le complexe sportif de Lassy. Prochaines dates importantes pour le club, le tournoi jeunes et seniors, 20 et 21 juin...soyons nombreux !!!!

Sportivement

Olivier US Lassy.



ASSOCIATION SOURIRE MALGACHE



L'association Sourire Malgache a organisé pour la première fois UNE GRANDE SOIREE MALGACHE le Samedi 28 février 2015 à GUIGNEN. Ce fut un véritable succès avec plus de 300 couverts servis, et une ambiance exceptionnelle grâce aux danseurs de l'association VALIHA et à Nory et son groupe de chanteurs et musiciens : tout le public était transporté dans l'ambiance malgache.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré tout le weekend pour que cette soirée soit une réussite. Et bravo à Christian et à toute l'équipe en cuisine qui nous ont préparé un excellent repas.

Cette action a permis de récolter des fonds pour permettre de démarrer la construction du lycée tant attendu au village d'Ambohitsobe. Notre prochain rendez-vous aura lieu le **SAMEDI 30 MAI**, à l'Eglise de LASSY à partir de 20h30. Il s'agira d'un concert, avec en première partie la chorale MIDERA, dirigée par Gigi, qui nous interprètera des chants malgaches, et en deuxième partie « The SoulSpirit Choir », chorale du Triangle de Rennes, dirigée par Julia CHESNIN, qui nous interprètera des chants Gospel et Soul. Venez nombreux découvrir ces choristes au talent incontesté qui viennent soutenir les actions de notre association.



INFORMATIONS MUSICALES



Spectacle tempo musik 2015

Le spectacle (entrée gratuite) de fin d'année de l'école Tempo Musik aura lieu le 5 Juin à 20h à la salle Edouard Ganche (salle de Garderie située en face de la salle polyvalente) de Baulon.

Ses élèves auront le plaisir de vous jouer un large éventail de morceaux allant de Bob Marley à Santana en passant par Black M, Fréro Delavega, Eric Clapton, Jason Mraz, Jeff Buckley etc...

Ambiance et bonne humeur assurées.

Venez nombreux, vos oreilles prendront un réel plaisir...



PREINSCRIPTIONS TEMPO MUSIK SAISON 2015-2016

Si une aventure musicale vous tente n'hésitez pas à vous préinscrire dès le début du mois de juin 2015... en effet pour bénéficier de créneaux horaires correspondant à vos attentes il est souhaitable de se manifester à l'avance...

Nous proposons des cours de guitare tous styles (rock -variété Internationale-funk-reggae-jazz-chanson française etc...) Ainsi que des cours de Saxophone et de Guitare Basse.

N'hésitez pas à nous contacter et (ou) venir nous rencontrer... Des journées portes-ouvertes seront organisées fin juin et début septembre.

Pour vous préinscrire ou connaître les dates et horaires des journées portes-ouvertes vous pouvez nous joindre au : 02 99 31 99 04 ou E-Mail : tempo.musik@wanadoo.fr

Fun Music in Baulon - (F.M.'N.B.)

Cette nouvelle association parue au journal officiel des associations le 21 Février 2015 a pour objet la création collective, la diffusion, la promotion des <<Musiques actuelles amplifiées>>. Créée à l'initiative de son président, Philippe Perron, responsable de l'école de musique Tempo Musik qui rayonne sur les communes de Baulon, Goven, Lassy, Bovel, Guichen etc... elle est constituée de 2 autres membres également musiciens : Pierre Pagadoy (guitariste et trésorier de l'association) et de Antoine Perron (Bassiste et secrétaire de l'association).

Si vous avez envie de partager une aventure musicale et que vous aimez les Musiques ensoleillées (Salsa cubaine, Funk etc...) ainsi que les musiques actuelles (rock, pop, soul, Jazz, variété...) n'hésitez pas à nous contacter...

Nous recherchons :

- ✓ des Cuivres (trompettes, trombones, Bugles etc..),
- ✓ des saxophonistes (alto, ténor, Barython...) des pianistes et claviéristes (orgues, synthés etc...) des percussionnistes (Congas, Timbales, maracas, guiro, etc...) des choristes (chœurs féminins et masculins), des guitaristes, bassistes, batteurs... et...
- ✓ de la bonne humeur !

Pour être accessible au plus grand nombre le coût de la cotisation annuelle est fixé à 5€.



Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter soit par téléphone ou par E-Mail. Tel : 02 99 31 99 04. E-Mail : tempo.musik@wanadoo.fr

UN NOUVEAU VISAGE À LA BIBLIOTHÈQUE DE LASSY ! *Au-revoir Anne et bonjour Agnès*



Vendredi 24 avril, l'équipe de la bibliothèque s'est réunie autour d'un repas convivial. Au menu, les spécialités préparées par chacun. Ce moment gourmand fut l'occasion de remercier Anne Debray de son implication et de son professionnalisme au sein de la bibliothèque de Lassy. Des cadeaux lui ont été offerts afin qu'elle se souvienne de son travail, des projets et des bons moments passés avec tous les bénévoles.

Anne, qui était présente dans notre commune depuis 2006, quitte son poste à Lassy. Elle a saisi une opportunité qui se présentait à elle : elle sera désormais, en plus de son poste à la bibliothèque de Treffendel, coordinatrice technique du réseau des médiathèques de Brocéliande. L'ensemble de l'équipe souhaite à Anne beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions et la bienvenue à Agnès. La municipalité souhaite à Anne plein de bonnes choses pour ce nouveau poste et comme le précise Véronique Le Duc adjointe à la culture, « nous la remercions pour le professionnalisme dont elle a toujours fait preuve au sein de notre commune et pour le développement de la lecture

« des tous petits » tant appréciée des petits comme de leurs parents. Tous vous ont apprécié et ont appris à votre contact, alors, MERCI Anne et que la magie de la forêt de Brocéliande vous augure une belle carrière. »

Nous avons accueilli au sein de l'équipe notre nouvelle bibliothécaire Mme Agnès De Larrard le mardi 21 Avril afin d'être encadrée dans sa nouvelle fonction par Anne. Elle sera à 17h comme l'était Anne, elle va prendre en charge les différents projets en cours (animations pour les tout-petits, TAP, animation lors de la fête communale des Arts2Rues...) et celui de la nouvelle médiathèque au sein du pôle intergénérationnel. Elle habite Bédée et a un parcours diversifié autour du livre. Ce qui la séduit à venir postuler à Lassy est le caractère du projet de la future médiathèque au sein du pôle intergénérationnel « un 3^{ème} lieu », lieu de lien social auquel elle souhaite apporter toutes ses compétences et toute son attention. Son expérience d'animatrice lui permettra de travailler en synergie avec Camille l'animateur jeunesse sur des projets communs au service de tous les âges. Mme De Larrard a déjà eu l'occasion de rencontrer quelques uns d'entre vous, nous lui souhaitons de passer de beaux moments à LASSY tout en développant la lecture publique pour tous.

NOTRE COIN LECTURE

Kim Dong-hwa, auteur de manhwas (1)
HISTOIRE COULEUR TERRE (3 tomes)

Ihwa est une petite fille qui découvre la vie au fil des saisons d'une Corée campagnarde et traditionnelle.

Les fleurs rythment les aléas de son cœur tandis que la pluie délave ses incertitudes de jeunesse. Sa mère, jeune veuve qui redécouvre l'amour, va la guider dans ce chemin tortueux qu'est l'adolescence.

Histoire couleur terre est une œuvre qui touche tous les hommes et les femmes de toutes les générations.

Dans le tome 2, la petite Ihwa est devenue une belle adolescente presque en âge de se marier. Dans ce second volume de la trilogie, nous est présentée la place occupée par Ihwa et sa mère dans cette société patriarcale dominée par la morale confucianiste (2).

Double hommage aux femmes et à un monde campagnard traditionnel qui a cessé d'exister, Histoire couleur terre dégage une grande impression de sérénité. En refermant le troisième et dernier volume, un véritable apaisement envahit le lecteur.

L'auteur Kim Dong-hwa est né en 1950 à Séoul. Dès 1975, il publie son premier manhwa (1) *Mon Firmament* et ne cesse alors de diffuser sa poésie à travers de nombreux titres comme *Notre Histoire*, *Cindy*, *Acacias*...

Si la sensibilité de ses histoires, qui s'accorde parfaitement avec sa richesse graphique, est bien connue des lecteurs coréens, la France n'a découvert cet auteur que très récemment à travers La Bicyclette rouge (grand prix de la critique de l'ACBD).

Avec sa trilogie *Histoire couleur terre*, Kim Dong-hwa nous offre un véritable hymne à la nature, à la femme, à la vie... Venez découvrir cette œuvre dans votre bibliothèque. Il est placé dans le rayonnage mangas pour adultes.



OUVRONS LES LIVRES AUX BÉBÉS

Pour aider les tout-petits à grandir et s'ouvrir au monde

Pourquoi lire des livres aux tout-petits ?

Le tout-petit n'a pas seulement besoin d'amour et de tendresse, il a vraiment besoin d'histoires.

Lire un livre à voix haute à un bébé est un moment de partage où l'adulte consacre du temps à l'enfant. C'est un vrai moment de complicité et de bonheur partagé.

C'est aussi pour l'enfant un éveil à la lecture : en proposant des livres dès le plus jeune âge, vous augmentez les chances de voir l'enfant lire en grandissant.

Des livres pour l'éveil et le plaisir

L'appétit d'imaginaire des enfants alimente leur curiosité et leur développement. L'album leur offre une ouverture sur le monde et les aide à grandir. Les comptines et les berceuses favorisent l'apprentissage du langage.

Un choix de livres pour les petits

Il y a des livres pour tous les âges, des livres à voir, à toucher, à jouer... Un bon livre c'est une histoire qui nous parle, des illustrations riches qui développent l'imaginaire et le regard artistique de l'enfant.

La bibliothèque de Lassy vous propose un grand choix de livres, d'albums, de livres à écouter avec CDs...

Laissez votre enfant découvrir, parcourir l'espace qui lui est dédié. Il pourra faire ses propres choix dans les bacs à sa hauteur. Vous pourrez ensuite partager avec votre tout-petit un moment de découverte et de complicité. Profitez bien de cette pause tendresse et laissez-vous bercer, vous aussi, par l'imaginaire de l'enfance.



(D'après un document publié par le



LECTURE DES TOUS PETITS

N'oubliez pas de vous inscrire au
02.99.42.02.87
(bibliothèque) ou sur bibliotheque.lassy@wanadoo.fr

Tout-petits moments à nous



Programme Troisième période

Eveil musical :

Mardi 12 mai : séance de 10h15 à 11h00 ou de 11h00 à 11h45

Histoires pour nous :

Vendredi 12 juin : séance de 9h30 à 10h15 ou de 10h30 à 11h15

Eveil musical :

Mardi 23 juin : séance de 10h15 à 11h00 ou de 11h00 à 11h45

Horaires d'ouverture

- Mardi de 16 h 45 à 18 h15 (hors vacances scolaires)
- ATTENTION modification de l'heure d'ouverture**
- Mercredi de 15 h à 18 h
- Samedi de 10 h à 12 h



Les Arts 2rues

Se préparent et arrivent bientôt !!

Onez !
Onez !

Au
cœur du
Moyen
Âge
venez
festonez !

Le 6 juin, LASSY va vivre à l'époque du Moyen Age. Tous les organisateurs sont en plein travail de préparation comme vous pouvez le voir sur ces photos. Suite aux 2 réunions de préparation, où chacun a émis des idées, un vrai travail de fourmis s'est mis en place orchestré par Camille l'animateur. **Une équipe de bénévoles (parents, jeunes) préparent les décors de la place, et les enfants vont participer aussi lors des séances de TAP, ils vont peindre des boucliers de bois réalisés par une bénévole.** C'est un vrai projet où chacun trouve sa place.



Réunion préparation du 30 01 2015



Atelier peinture des blasons



Grâce aux idées de chacun mises au service du collectif, **un programme des réjouissances a été finalisé.** Nous aurons un Festival médiéval avec bonimenteur, jongleurs, saltimbanques, musiciens, magiciens, cracheurs de feu, créatures chimériques, dressage de chevaux, campement médiéval, archers, ateliers harpe, maquillage, et, réalisations d'enluminures... **Des temps forts marqueront la journée :** un conte musical, un spectacle interactif avec « le mariage de la princesse Luciole », la déambulation de créatures descendues tout droit du clocher de l'église, et, un duel à la hache avec des chevaliers en armure. Pour continuer la fête, **un banquet médiéval** sera proposé à partir de 20h avec ripaille, breuvage et troubadour. Volailles rôties, légumes rissolés, et, un gâteau médiéval gouleyant confectionné par notre boulanger, viendront agrémenter nos tables. La pénombre arrivant, **un spectacle de feu** éclairera la nuit pour le bonheur de tous. Nous pourrions alors nous endormir avec de belles images pour de beaux rêves de chevalier et de princesse ! N'hésitez pas à aller sur le site Internet de la mairie et imaginer plus en détails les artistes qui nous feront vivre ces moments fantastiques. Il y aura encore bien d'autres surprises le jour même à venir découvrir place St Martin.



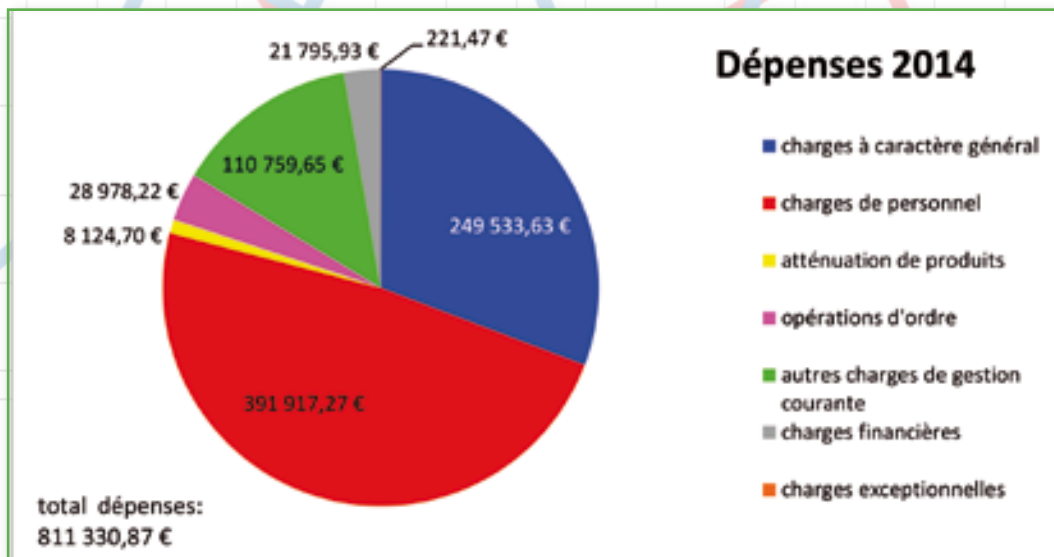
Samedi 6 Juin

« Le conseil municipal a voté la stagnation des taux d'imposition pour l'année 2015, depuis 2010 les taux n'ont pas augmenté sur la commune »

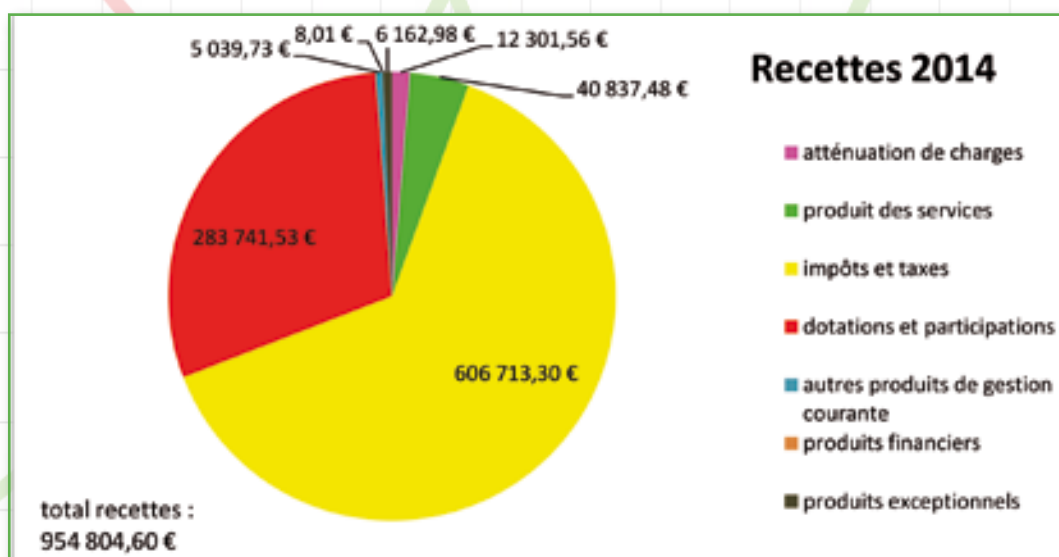
Le budget



Exécution du budget principal 2014



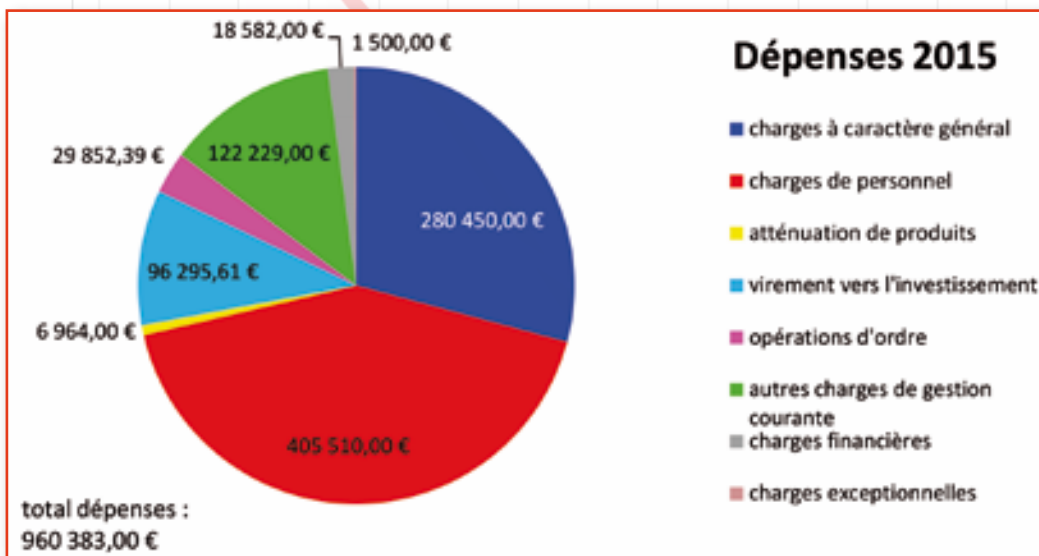
Les charges à caractères générales correspondent aux dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement de la commune (factures EDF, entretien des routes et des bâtiments, assurances...)
 Les autres charges de gestion courantes sont le financement du service départemental d'incendie et de secours, le centre aéré, les indemnités des élus...
 Les charges financières sont les intérêts de la dette.



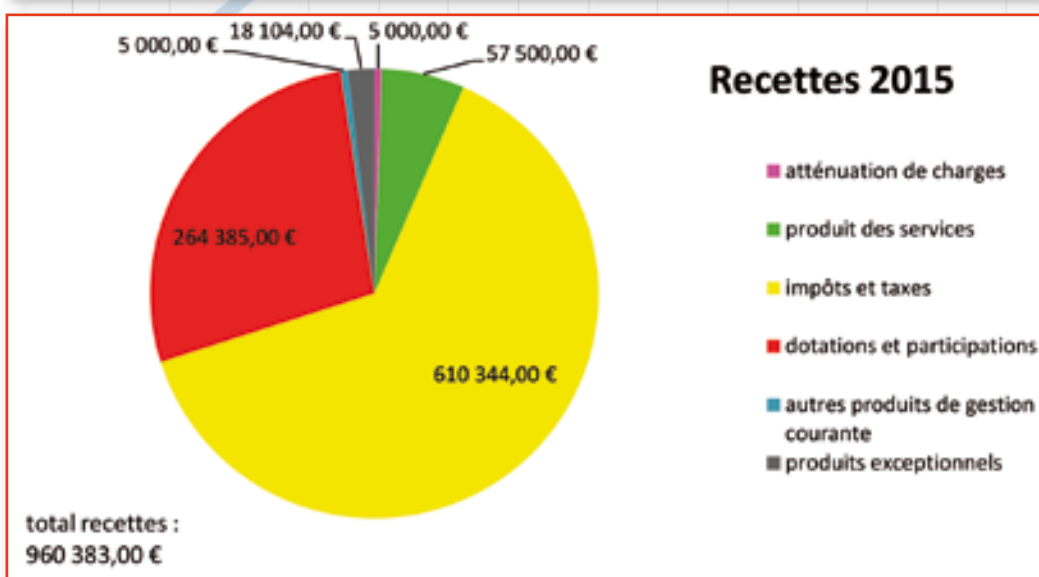
En investissement (acquisition de matériel informatique pour l'école, acquisition de réserves foncières, divers travaux structurants...) les dépenses de la commune s'élèvent à 253 938.74 € pour l'année 2014. L'exécution du budget 2014 fait donc apparaître un excédent de clôture en fonctionnement de 143 473.73 € et en investissement un excédent de clôture de 273 154.90 €.

communal

Budget primitif principal 2015



En investissement le conseil a approuvé un montant de dépense pour l'année 2015 de 1 287 503.69 €. Principaux investissements en 2015 :



Ecole : 25 000 €



Dont 10 000 € pour l'informatisation de l'école

Les produits de services sont les recettes liées notamment aux services parascolaires ou aux remboursements par les budgets annexes. Les recettes « impôts et taxes » sont le produit des taxes d'habitation et taxes foncières. Les dotations et participations proviennent essentiellement de versements de l'Etat dont la DGF (dotation générale de fonctionnement).



Foyer au terrain des sports 30 000 €



Pôle intergénérationnel : 763 000 €



Aménagement du bourg (dont travaux de voirie, city stade...) 57 000 €

LA VIE ENFANCE-JEUNESSE

L'Espace jeunes pendant les vacances de Pâques : il se passe quoi ?

L'espace jeunes a ouvert pendant les vacances de Pâques du Lundi 13 au jeudi 23 Avril 2015 de 13h30 à 18h sauf sortie. Le programme est établi en concertation avec les jeunes qui fréquentent l'espace jeunes. Ce programme est affiché et visible environ dix jours avant les vacances. Il se trouve en Mairie, à la bibliothèque de Lassy ainsi que dans les différents lieux de fréquentation des jeunes, mais aussi sur le site Internet de lassy.

Les jeunes ont répondu présents pendant ces vacances et le soleil aussi, que ce soit pour les activités, les sorties mais aussi pour les préparatifs des « Arts2Rues ». Une sortie à la journée par semaine était au programme : **Sortie à Rennes au Parc Aventure des Gayeulles le vendredi 17, et, une sortie Cinéma à Rennes le jeudi 23 avril.**

Les futurs temps d'animation à venir

Nous allons poursuivre le travail sur le décor des « Arts2Rues » qui auront lieu le **Samedi 6 Juin 2015**. Bon nombre de jeunes sont intéressés par le projet, avec l'aide de parents bénévoles pour construire ce décor Médiéval...

Prochains rdv :

Le mercredi 6 Mai, et, le samedi 23 Mai.
Venez nous rejoindre, on compte sur vous.



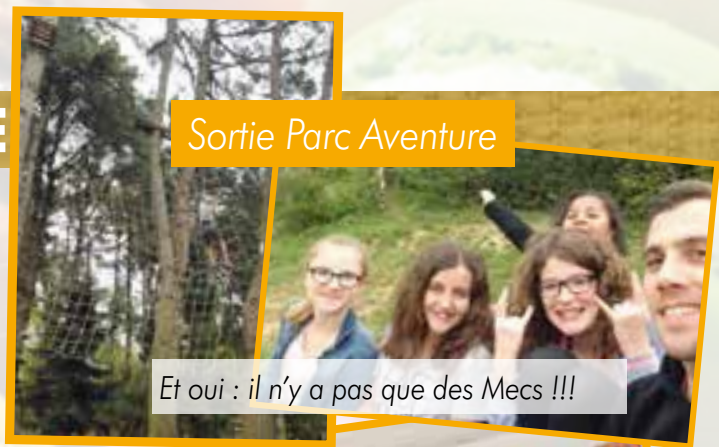
Atelier Décor Arts2Rues 2015



Le nouvel espace jeune se construit avec et pour les jeunes Lasséens.

Le futur bâtiment intergénérationnel avance à grand pas. Nous sommes en train d'imaginer le futur Espace Jeunes avec les jeunes, en fonction de leurs attentes prioritaires en matière de matériel, d'ameublement, de décor..... tout en étant attentifs au budget alloué à cet espace.

Sortie Parc Aventure



Et oui : il n'y a pas que des Meecs !!!



Atelier chocolat

Pas mal le résultat !



Pour rappel

l'espace jeunes, situé près de la mairie, est ouvert le mercredi de 14h à 18h et le samedi 13h30 à 17h30 (sauf exception) pour les Lasséens de 11 ans (entrée 6ème) à 17ans. C'est un lieu de vie pour les jeunes pour s'amuser, découvrir de nouvelles activités, mais aussi pour décompresser quelques instants ou toute l'après-midi.

Pour tous renseignements : <http://www.lassy35.fr>, ou, l'animateur : 06 83 08 15 76, ou, animateur. lassy@gmail.com

ATTENTION

ESPACE JEUNES
LASSY

JUILLET 2015

Il faut déjà penser aux vacances d'été !

Cet été 2015, l'espace jeunes sera fermé pendant tout le mois de juillet.

Mais, l'Animation Jeunesse Communautaire (AJC) organisée par la communauté de commune VHBC est là pour Toi. C'est un lieu de vie ouvert à tous de 12 à 17 ans. La programmation sort début Mai, n'hésite pas à venir la chercher en mairie ou au collège de Guichen ou de Guigen.

Une réunion d'information et d'inscription est organisée le mardi 27 mai à 19h30 salle Henri Brouillard à Pont Réan, passe l'information à tes parents, et, lis le message mis en page 19 !

INAUGURATION DU TOTEM « TOUT COULEUR » EN MUSIQUE

Samedi 21 mars a eu lieu dans le restaurant municipal l'inauguration en musique du Totem sculpté à l'occasion du téléthon par Mr Michaud, artiste installé à Lassy. Ce totem acquis par la municipalité, a été peint par les enfants de l'école Camille Claudel dans le cadre d'un projet pédagogique conduit par Mme Hélène Désert professeur des écoles et les enfants de sa classe de CM2 en 2012. Avec le sculpteur, les enfants devaient imaginer la décoration et peindre le totem destiné à décorer les abords de l'école. Pour le peindre, chaque enfant avait réalisé, avec de l'argile, un totem en choisissant le thème qu'il voulait représenter. Puis ils ont peint ces « mini-totems » et réalisé chacun une fiche pour expliquer ce que leur œuvre voulait représenter. Une exposition a eu lieu pour faire découvrir ces travaux.



Le 19 juin 2012 à 17h00, a eu lieu le vernissage de l'exposition des totems en argile à la galerie d'art de Lassy au 1^{er} étage de l'Echoppe. Devant chaque totem on pouvait lire le sens livré par l'artiste pour son œuvre.



Aujourd'hui, le splendide Totem «TOUT COULEUR», ainsi baptisé, trône devant l'école, sa langue rouge, portant les noms des artistes en herbe, tournée vers le restaurant municipal. Pour lui rendre un hommage haut «en couleur» les enfants de la classe « Orchestre à l'école » accompagnés de leurs professeurs de Musique et de Mr Guénharo le directeur de l'école ont joué pour le plus grand plaisir de leurs parents venus les écouter. Un vin d'honneur a été préparé par Mr Rabin le cuisinier de notre restaurant municipal. Mr Le Chénéchal maire de la commune a remercié toutes les personnes ayant organisé cette cérémonie, et, tous les participants ayant permis cette réalisation artistique qui, comme il le disait, « sera un porte-bonheur » !





INFO SMICTOM

Le Smictom des Pays de Vilaine encourage depuis plusieurs années la pratique du compostage domestique en proposant aux particuliers deux composteurs à prix réduits, en complément de la collecte des biodéchets au porte à porte.

Au 1^{er} mars 2015, les prix des composteurs sont les suivants :



Le composteur de 600 litres en bois est proposé au prix de 35 euros



Le composteur de 320 litres en plastique recyclé est proposé au prix de 20 euros

Le compostage permet de dégrader les déchets organiques (comme les épluchures de fruits et de légumes provenant de la cuisine, les tontes de pelouses sèches, les feuilles mortes, les petits branchages...) en présence d'air et d'eau, par le biais de micro-organismes (champignons, bactéries...).

Les conditions pour pouvoir commander votre composteur sont les suivantes :

- vous devez résider sur la commune
- vous vous engagez à appliquer les bonnes pratiques de compostage en signant la charte d'utilisation du composteur.

Les distributions sont organisées tous les trimestres. Lors de ces rendez-vous de distribution, les bonnes pratiques d'utilisation du composteur vous seront communiquées (les déchets autorisés et interdits, les règles à respecter pour obtenir un bon compost ...).

LES MOTARDS ONT DU CŒUR

Pour continuer l'action de Coluche en faveur des Restos du Cœur, l'équipe « des Motards ont du Cœur » vous invite à participer à la 21^{ème} édition de la balade, le 14 juin 2015 à Rennes.

- **14 h00** : Départ du Parc Expo de Rennes-Aéroport pour une balade de 114 km à l'ouest de Rennes.
- **Passage à LASSY vers 15 h 55**
- **17 h 30 – 18 h 00** : Retour au Parc Expo Rennes-Aéroport pour la remise du chèque des dons de la journée à la Présidente des Restos du Cœur par un élu de la Ville de Rennes.

On compte sur vous !!!



Inscription avant le 24 mai 2015.
Contact : lesmotardsontducoeur@gmail.com



NUMEROS D'URGENCE

- **15 Samu** (depuis un téléphone fixe) • **17 Police**
- **18 Pompiers** • **112 (appel d'urgence européen)**
- **119 Enfance maltraitée**
- **Gendarmerie Nationale** – Guichen : 02 99 57 01 02
- **Urgences pédiatriques et gynéco-obstétrique** : 02 99 28 43 21
- **Maison médicale** : Rue Bonabry, Messac. 02 99 92 36 94
- **Pharmacie de garde 24h/24** – 0,34€ TTC/min. : 3237
- **Cabinet d'Infirmières (Lassy)** : 09 60 51 89 53 ou 06 73 40 86 50
- **Centre Hospitalier Pontchaillou** : 2 rue Henri Le Guillou, Rennes. 02 99 28 43 21
- **Centre Anti-Poison** : 02 99 59 22 22
- **SOS femmes battues** : 3919
- **Alcool Info Service** : 0 980 980 930
- **Drogues Info Service** - 7j/7 de 8h à 20h. Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe. 0800 23 13 13
- **Ecoute Cannabis** – 7j/7 de 8h à 20h. Appel anonyme – coût d'un appel local depuis un poste fixe : 0811 91 20 20
- **S.P.A.** (Société Protectrice des Animaux) d'Ille et Vilaine : 02 99 59 32 74. Perte d'un animal : CHENIL SERVICE : 02 99 60 92 22
- **E.r.D.F.** – Urgence Dépannage Electricité : 09 72 67 50 35

ADMINISTRATIONS ET SERVICES

- **Mairie de Lassy** : 02 99 42 03 33 / Fax : 02 99 42 17 18
Email : mairie.lassy@wanadoo.fr / Site Internet : www.lassy35.fr
- **Espace Jeunes Lassy** : 5 Place de la Mairie. Contact Camille PASCAL-SZRAGGEN, Tel. 06 83 08 15 76
- **Ecole Camille Claudel** : 7, rue de la Mairie, 35580, Lassy. Tel. : 02 99 42 02 71
- **Déchetterie** : du 1^{er} avril au 31 octobre : lundi, mercredi de 14h à 18h – vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Du 1^{er} novembre au 31 mars : lundi, mercredi de 14h à 17h – vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. SMICTOM (Ordures ménagères) : 02 99 57 04 03
- **CCAS** – Marie-Annick GAUDICHE. Tél. 02 99 42 07 80
- **Bibliothèque Municipale** 02 99 42 02 87 Email : bibliotheque.lassy@wanadoo.fr
- **Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC)** – Siège social Maison Intercommunale, ZA La Lande Rose – BP 88051 - Guichen. Tel. 02 99 57 03 80
- **Pays des Vallons de Vilaine** – ZA La Lande Rose 12 rue Blaise Pascal – BP 88051 – Guichen. Tél. 02 99 57 08 73
- **Conseil Départementale d'Ille-et-Vilaine** – 1 av. de la Préfecture 35042 Rennes. Tel. 02 99 02 35 35
- **Point Accueil Emploi**: 26 rue du Cdt Charcot, Guichen : 02 99 57 00 09
- **Le RESO (Réseau Emploi Services Orientation)**, Mission Locale, Information Jeunesse : 26 rue du Cdt Charcot, Guichen : 02 99 52 08 91
- **Musicole** – Ecole de musique – Guichen : 02 99 57 36 97
- **Office Cantonal d'Animation Sportive** : 02 99 57 30 60

ASSISTANTES MATERNELLES LASSY

- **Patricia BAILLY**, La Chevalaye. Tel. 02 99 57 34 70
- **Karine BRIAND**, 2, rue Leteil. Tel. 02 99 42 04 13
- **Sylvie CAUVIN**, Les Landes de Canut. Tel. 02 99 42 08 35
- **Sterenn CLOTEAU-LECHESNE**, 5 allée de la Noë. Tel. 0299 34 67 52 / 06 69 25 26 10
- **Claire DIOTEL**, 4 les Landes de Canut. Tel. 02 99 42 10 57 / 06 69 67 72 54
- **Agnès ESNAULT**, 17 rue de la Touchette. Tel. 02 99 42 04 97
- **Yvette ETIENNE**, La Chapinais. Tel. 02 99 42 09 18
- **Claudine FONTAINE**, 10 rue du Presbytère. Tel. 02 99 42 14 13
- **Cécile FOUQUART**, Les Landes de Canut. Tel. 06 25 33 76 66
- **Martine GOUGEON**, La Touchette. Tel. 02 99 42 02 56
- **Emilie GUY**, 252 La Pilais. Tel. 02 99 77 70 18
06 62 26 16 10
- **Laëtitia JOSSE-VAUVEL**, 6 allée des Chênes. Tel. 06 74 75 51 13
- **Isabelle LA PLAINE**, Les Quatre vents. Tel. 02 99 42 15 08
- **Catherine PAIREL**, 4 allée des Chênes. Tel. 02 99 42 14 78
- **Margareth PARIS**, 4 rue Nominoë. Tel. 02 23 61 10 12 / 06 29 57 28 52
- **Angéline POUPART** 5 place Saint Martin. Tel. 02 99 42 11 62
- **Catherine ROQUAIS**, La Petite Olivrais. Tel. 02 99 42 02 17
- **Véronique SARTORATI**, 282 La Pilais. Tel. 06 51 52 54 45 / 02 99 42 04 09
- **Manuelle SMAÏLI**, 3 allée de la Pommeraie. Tel. 02 99 42 28 52

COMMERCES ET MARCHES

- **Bar -Tabac « LE SYMPATHIC BAR »** : Mme Thomas, 2 rue de la Mairie, Lassy. Tel. 02 99 32 31 37
- **Boulangerie « LE FOURNIL DU CANUT »** : M. Calvar, 2 rue P.M Josse, Lassy. Tel. : 02 99 42 08 76
- **Coiffeur pour hommes** – « SYLVIE COIFF » AU MASCULIN, Mme Bayon, 12 rue P.M. Josse, Lassy. Tél. : 02 99 42 14 57
- **Commerce partagé « L'ÉCHOPPE DU CANUT »** : ouvert chaque vendredi de 16h30 à 19h30.
- **« CROCOPIZZ »**, Pizzas, fish and chips, chaque mardi, à partir de 17h sur le parking de la Mairie. M. Monclin. Tél. 06 10 78 29 25
- **Guillaume LARCHER**, producteur de fromages de chèvre, Tél. : 02 99 92 04 42
- **« LA GALETTE D'ÉLODIE »** : chaque mercredi après-midi, Place Saint-Martin, Lassy. Tél. : 06 85 13 72 61
- **Petit marché** chaque vendredi après-midi sur la place (légumes, fromages, viandes...)
- **TAXI MIKE**, pour tous déplacements, 7j/7, 24h/24. M. Sabella. Tél. : 06 74 65 02 79 ou 02 99 42 13 13

Un oubli est toujours possible, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous le faire connaître, merci à vous.

MUSICOLE

Portes Ouvertes Musicole 2015
Samedi 13 juin de 9h30 à 12h30 et
Mercredi 17 Juin de 14 H à 18h30

Profitez des « Portes Ouvertes » de l'école intercommunale de musique de Vallons de Haute Bretagne pour rencontrer les professeurs, découvrir les instruments et assister à des mini-concerts proposés par les élèves !

En cas de « coup de cœur » pour un instrument, il sera possible de s'inscrire...

Pour tous renseignements

Musicole
 24, rue du Commandant Charcot - 35580 Guichen _ Tél : 02 99 57 36 97
 Courriel : accueil.musicole@vallonsdehautebretagne.fr
www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr



MUSIQUE À L'ÉCOLE

Vendredi 29 mai à 19h Sous Chapiteau à Saint Senoux

Avec les 250 enfants de 3 écoles élémentaires participant au dispositif « Musique à l'école », dont les enfants de l'école Camille Claudel de Lassy, et les musiciens intervenants de Musicole ••• Entrée Libre.



FETE DE LA MUSIQUE

7^e Fête intercommunale de la musique

Samedi 13 juin à partir de 18h Guignen

Plus de 350 musiciens issus de Musicole mais aussi d'autres horizons viendront « partager le plaisir de la musique » dans un esprit familial et convivial ! Entrée Libre...



Fête de la
MUSIQUE



24^{ÈME} ÉDITION DU SALON DES ARTS «CHRISTIANE DELFAU» À GUICHEN



« Le Salon des Arts Christiane Delfau est de retour à Guichen. Cette année est la 24^{ème} édition. Cet évènement convivial se déroulera du samedi 23 au dimanche 31 mai 2015 à l'Espace Galatée.

Une quarantaine d'artistes professionnels et amateurs y présente leurs oeuvres pendant presque dix jours abordant des techniques telles que la peinture, la sculpture, la photographie et l'artisanat d'art.

Plusieurs ateliers seront proposés autant aux adultes qu'aux enfants, le samedi 30 mai 2015 entre 14 heures et 17 heures.

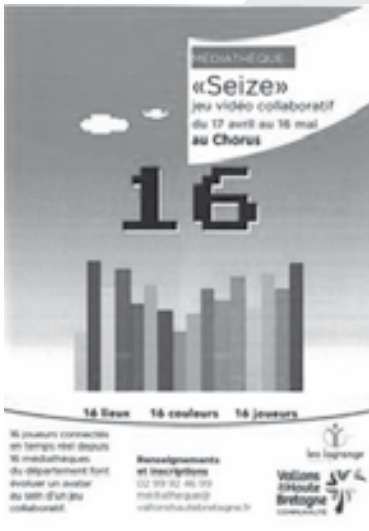
L'entrée au Salon et la participation aux ateliers sont complètement gratuites.



MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DU CHORUS

«Seize», Pixel ta fenêtre ! Post-it art sur les fenêtres du Chorus du 2 au 16 mai

Depuis le 17 avril et jusqu'au 16 mai, la médiathèque propose aux visiteurs de participer à un grand jeu vidéo collaboratif auquel participeront 15 autres médiathèques d'Ille-et-Vilaine. Autour de ce projet, de nombreuses autres animations seront proposées, en partenariat avec l'espace jeunes et l'accueil de loisirs, gérés par Léo Lagrange Ouest.



Principe du jeu

Ce jeu vidéo, baptisé Seize, a été spécialement conçu pour les médiathèques du département. Il est accessible à tous, à partir de 6 ans. Le principe : 16 joueurs, connectés en temps réel dans 16 lieux. Chaque joueur crée son avatar, aux couleurs de son équipe, et se retrouve lancé dans une quête ascensionnelle où l'évolution de l'espèce est un jeu. Avec ce projet, la médiathèque contribue à faciliter l'accès aux arts numériques, et ce pour tout type de public. En effet, tout au long de ce mois, enfants mais aussi parents sont attendus pour défendre ensemble les couleurs de Vallons de Haute Bretagne Communauté face aux autres médiathèques.

Les ateliers

Autour du projet Seize, les services de Vallons de Haute Bretagne Communauté s'associent pour proposer des ateliers aux enfants et aux jeunes.

Pixel ta fenêtre !

Toujours dans le même esprit, pendant un mois, les fenêtres du Chorus seront les supports de la créativité des habitants. Ceux-ci pourront s'exprimer, comme ils le souhaitent, sur le mode du pixel art. Chacun est donc invité à venir créer des personnages ou à admirer les œuvres des autres habitants.

L'ANIMATION JEUNESSE COMMUNAUTAIRE 2015, C'EST REPARTI ENCORE PLUS HAUT QUE LES ANNÉES PASSÉES !!!

Comme chaque été, la communauté de communes Vallons de Haute Bretagne Communautés propose aux adolescents de notre territoire, de se retrouver à la salle Henri Brouillard de Pont-Réan pour participer à des animations de loisirs toutes plus délirantes les unes que les autres !!!



Organisée par le Clad UFCV Mairie de Guichen, en lien avec les structures jeunesse municipales et Léo Lagrange qui existent sur le canton, nous vous donnons rendez-vous cette année du lundi 6 au vendredi 24 juillet... Au programme, et dans le désordre : des grands jeux, des bivouacs déjantés, des ateliers sportifs et culturels, des activités de plein air, du kayak, des sorties à la piscine, des séjours courts (séjour en bord de mer avec activités nautiques et bronzette, séjour plein air avec activités à sensations fortes, séjour culturel dans le cadre du festival Quartiers d'Été), et des activités originales comme de l'acrobranche, du ski-bus, des parcours aventures, et plein de surprises dans le cadre des bivouacs du jeudi soir (spectacle d'impro, ciné de plein air, grosse soirée jeux de société...)

Les ados présents seront répartis en 2 groupes d'âge, les 12-14 ans et les 15-17 ans (qui peuvent programmer eux-mêmes leur planning de semaine)... Un système de transport par car est prévu sur chacune des communes du canton, chaque jour de la semaine.

Une réunion d'information et d'inscription est prévue le mercredi 27 mai à 19h30 à la salle Henri Brouillard de Pont-Réan...

Plus d'informations dans les plaquettes, qui arrivent très vite !
Renseignements : Clad UFCV - Mairie de Guichen 02 99 57 06 43



Véronique Le Duc conseillère communautaire déléguée à la jeunesse (AJC) et Michaël Raguenez responsable du dispositif AJC à Guichen.

M'BALADES : DÉCOUVREZ LES SECRETS DE LA VILAINE

Trois parcours multimédia, à pied ou à vélo, au départ de la courbe à bourg-des-comptes ont vu le jour fin mars.

Vous avez dit m'balade...

Les M'balades, c'est l'occasion de partir en famille ou entre amis à la découverte du patrimoine local. Ces balades multimédia sont conçues pour vous permettre de parcourir le halage, les chemins au bord de la Vilaine et les petites routes de la campagne vallonnée de notre territoire.

Elles sont déclinées autour d'un thème et traitées de manière ludique, pédagogique et humoristique afin de s'adapter à tous les membres de la famille. A chaque étape, des textes, des enregistrements audio (textes, chansons, témoignages, anecdotes...), des diaporamas de photos, de cartes postales anciennes et des quizz incitent à l'observation et apportent des explications.

Trois parcours

- 1 km à pied avec Mado, la poule d'eau. Quatre étapes. 30 minutes particulièrement adapté aux familles.
- 28 km à vélo à la recherche de la dent de Gargantua ! Neuf étapes pour tout savoir sur le rôle commercial de la Vilaine. 4 heures.
- 30 km à vélo sur les traces des travailleurs de la Vilaine. Neuf étapes.

Ces deux M'balades à vélo proposent une alternative avec un raccourci par le halage (14 km pour la première et 16 km pour la seconde).



En savoir plus :

MODE D'EMPLOI

1- Téléchargez gratuitement l'application M'balades sur <http://apps.camideo.com/mbalades-bretagne> sur votre smartphone ou réservez un mobile au camping municipal de Bourg-des-Comptes (06 42 67 17 45).

2- Rejoignez le site de la Courbe, lancez M'balade et choisissez votre parcours. Et c'est parti ! Grâce à la géolocalisation et au guidage GPS, vous suivez en temps réel votre position sur la carte et les commentaires audio se déclenchent automatiquement à l'arrivée à chaque point d'étape.



REUNAN DU POINT INFORMATION JEUNESSE INTERCOMMUNAL VOUS INFORME

NOCTURNES #8

Garde le Rythme

Tout public
Parkour
Echasse urbaine
Stackline
Light painting
Danse
Cirque
Graff

Samedi 30 mai
18h > minuit
Saint-Senoux

Préviéte avec une boisson offerte dans les Espaces Jeunes et du PJ
Transport gratuit sur réservation
Infos PJ : 06 88 01 15 59
Facebook : Les nocturnes
www.vallons-de-haute-bretagne-communauté.fr

GARDE LE RYTHME !

Pour cette 8^e Nocturnes, il va falloir garder le rythme ! Venez découvrir les nouvelles tendances des cultures urbaines et alternatives sous chapiteau et en extérieur.

AU PROGRAMME
->> INITIATIONS, DÉMOS ET DÉCOUVERTES

PARKOUR
À la manière des Yamakasi, maîtrisez-vous dans un milieu urbain créé spécialement pour l'occasion.

DANSE
Danse hall, break, streetjazz, danse africaine, hip-hop... Laissez-vous entraîner par le rythme et laissez chanter la danse-floor.

ECHASSES URBAINES
Devenez le nouveau roi de la fête de glace urbaine et de sports urbains, essayez des performances acrobatiques.

SLACKLINE
Tel un funambule des temps modernes, progressez en équilibre sur le single et réalisez d'inimaginables figures.

CIRQUE
Venez tester votre agilité sur différentes disciplines acrobatiques (tisse, trapèze, cannes...)

LIGHT PAINTING
Dansez dans la nuit à partir d'une source de lumière et exposez les photos des danseurs nocturnes.

GRAFF
Participez à une œuvre de street art collective en réalisant différentes techniques de graff.

ESPACE « PRENDRE LE TEMPS »
Ici, vous pouvez souffler... Profitez des cannes pour discuter. Laissez-vous surprendre par la boîte à son, la photographie, les vidéos, les expos...

L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

À chaque édition, l'équipe d'organisation accompagne les bénévoles pour faire émerger de nouvelles idées et des projets de nouvelles actions. Un nouveau défi de planification, de gestion, de suivi et d'évaluation accompagne et soutient cette action.

Les sociétés communales attirent les bénévoles des Nocturnes ? Créez d'ici votre comité et d'ici au 15 mai de cet été, contactez-nous avant le 15 mai 2012, des bénévoles de 15 à 70 ans, les bénévoles pour travailler en équipe, en groupe, en tant que volontaire et partager un temps et leur talents.

Pour aller plus loin, un programme est prévu pour les bénévoles des Nocturnes ? Quel que soit votre âge et même si vous n'avez pas encore participé, il y a toujours un espace de bénévolat pour vous ! Les Nocturnes sont les valeurs (accueil des publics et des artistes, animation, communication, médiation, décoration, installation, gestion, organisation des lieux...).

INTERESSÉS ? CONTACTEZ LE POINT INFORMATION JEUNESSE !

SEANCE DE PROGRAMMATION

Courts-métrages d'animation et de fiction

En présence d'un PROFESSIONNEL DU CINÉMA

JAMEDI 23 MAI de 11h à 16h
Prenez votre déjeuner

Gratuit et ouvert à tous sur inscription auprès du PIJ : 06 88 01 15 59
reunan.girard@vallonsdehautebretagne.fr

Lieu à définir en fonction des inscrits

Les films sélectionnés seront projetés lors de la séance au **Cinéma plein air** jeudi 23 juillet à Pont-Réan

DÉFI FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE

Clôture et bilan de la première édition bretonne

Consommer plus de produits bio et locaux en diminuant son budget alimentaire : c'est possible et des familles du Pays des vallons de Vilaine l'ont fait ! Pour garder en mémoire tous les bons conseils donnés pendant le défi, le pays a édité un guide reprenant astuces, recettes et contacts afin d'allier plaisir, économie et écologie.

Agrobio35, en partenariat avec le Pays des Vallons de Vilaine, a accompagné pendant 6 mois 43 familles du Pays des Vallons de Vilaine à relever le défi d'augmenter leur consommation de produits bio-locaux tout en gardant la maîtrise de leur budget.

En effet, les familles ont augmenté de plus de 40% leur consommation de produits bio et ont baissé le coût de leur repas. Mais cela n'est pas fini, car les familles souhaitent augmenter ou maintenir leur consommation de produits bio dans les 6 mois à venir.

Le Pays des Vallons de Vilaine, représenté par M. Jean-Marie Princen (Vice-président à l'action économique du Pays des Vallons de Vilaine), a salué la dynamique du défi et l'engagement des familles qui y ont participé, rappelant que l'alimentation est un facteur essentiel pour préserver notre santé.

Pour les familles, les points forts identifiés du défi sont : le lien social et la convivialité, la découverte de points de ventes de produits bio et l'apport d'informations sur les qualités nutritionnelles de ces produits.

Bilan positif donc pour cette première édition bretonne du Défi Familles à Alimentation Positive qui s'est déroulée sur le Pays des Vallons de Vilaine d'octobre 2014 à mars 2015, grâce au soutien financier du fond européen Leader et du Conseil Général d'Ille et Vilaine.

Une seconde édition est d'ores et déjà en cours sur Rennes Métropole depuis février 2015, une soixantaine de familles sont engagées dans l'opération.



1^{ER} TRAIL DE LA VALLEE DU CANUT

23/05
2015

LASSY (35580) STADE MUNICIPAL

09H00 :

Course Nature découverte
12 Km/150D+

10H00 :

TRAIL 24 Km/300D+

13H00 : Marche de
solidarité parrainée :
Réalisez les 12Km, récoltez le
plus de fonds et gagnez un
baptême de l'air !



Organisation :

Association Escadrille Avions au profit d'orphelins (2€ reversés par coureur)

Inscriptions :

KLIKEGO et YANOO, ou courrier : BP03 35998 RENNES Cedex 09
asso.escadrilleavions@outlook.fr / www.facebook.com/TRAILCANUT

Samedi 6 Juin

de 15h à 1h

Place Saint-Martin

Lassy Les Arts 2 Rues

Banquet
médiéval
avec ripaille,
breuvage
et troubadour
à partir de 20h!

Festival médiéval

Bonimenteur, jongleurs, saltimbanques,
musiciens, magiciens, cracheurs de
feu, créatures chimériques, dressage
de chevaux, campement médiéval, archers,
ateliers harpe, maquillage, enluminures...

- 18h30 Duel de chevaliers en armure

www.lassy35.fr

• Entrée GRATUITE • Restauration sur place • Repas du soir sur réservation

Evènement culturel organisé par :

